


TARIFS D'HOSPITALISATION

	Prise en charge par l'Assurance Maladie et/ou la mutuelle			Forfait journalier	Chambre particulière
	100%	80%	20%		
MEDECINE	461,04 €	368,83 €	92,21 €		
UNITE DES SOINS PALLIATIFS	582,00 €	465,60 €	116,40 €	20,00 €	70,00 €
EVC-EPR	448,29 €				

TARIFS DES PRESTATIONS

	MEDECINE	USP	EVC-EPR
Lavage du linge	100 € forfait mensuel 26 € forfait hebdomadaire		
Marquage du linge (pose d'étiquette)			1,45 € par article
Marquage du linge (fourniture et pose d'étiquette)			2,15 € par article
Ouverture d'une ligne téléphonique	5,70 €		
Taxation impulsions téléphoniques (prix d'un appel par minute)	0,27 €		
Caution téléphone	50,00 €		
Télévision	4,50 €/jour les 30 premiers jours 2,40€/jour à partir du 31 ^{ème} jour		
Télévision bénéficiaire de la CMU*	2,40 €/jour		
Caution télévision + télécommande	70 €		
Achat casque	2,50 €		
Repas accompagnant (ticket repas en vente aux admissions)	10,00 €		
Tarif chambre mortuaire	74 € / jour à compter du 5 ^{ème} jour		
Copie de dossiers médicaux	0,98 € la page (la feuille) + frais d'envoi en recommandé à votre charge		

*sur présentation d'un justificatif